

Assurance des particuliers/ Assurance habitation/ Assurance et assistance juridique

L'assurance juridique pour les particuliers avec DAS vivre et conduire



Que feriez-vous si vous étiez poursuivi pour vice-caché immobiliers suite à la vente de votre résidence? Que feriez-vous si demain matin on vous congédiait injustement?

Vous engageriez probablement un avocat ou vous vous défendriez vous-même mais, avez-vous assez de fonds pour faire face aux frais souvent astronomiques

qu'engendrent ce genre de démarches?

L'assurance de frais et de conseils juridiques DAS vivre et conduire vous garantit qu'un appel suffit pour accéder à des conseils et à de l'assistance juridiques ainsi qu'à la couverture des coûts liés aux nombreux problèmes juridiques courants auxquels vous pourriez être exposé.